

Assemblée générale de la FREF du 28/11/2014

Présents : Gilbert de Keyser, François Poyart, François-Xavier Bigo, Jessie Sourérian, Patricia Chargueraud. Patrick Vignier

Excusés avec pouvoirs : Robert Cognioul (Vice-Président), Sophie de Lauzon (Vienne), Marc Gourmelon (Nord), Alexandra Bayret (Orne), Gilles Moty (Gironde), Claude Vilette (77), Remy Largillière (Nîmes), Claudéa Voosbeck Loest (Gironde), Lucille Martin (Nord), Christelle Fréjaville (46), Brigitte Blond (74), Frédéric Nouens (47).

RAPPORT MORAL

Compte rendu des activités 2013/2014

Gilbert de Keyser signale que très régulièrement nous avons de nouvelles demandes d'adhésions que ce soit de la part d'individuels que de professionnels. Il y a une demande de plus en plus importante d'associations.

Rassemblement FREF à Nîmes de Juin 2014 : Le moment était probablement mal choisi. Etaient présents François Poyart avec un de ses amis Samuel, Sophie François, François-Xavier Bigo, Gilbert de Keyser. Il semble compliqué de faire venir les adhérents en dehors de leur région. Peut-être qu'un nouvel essai de rassemblement pourrait être fait au printemps 2016 à Maguelonne aux Saintes Marie de la Mer, sur le lieu probable des stages FREF

A la demande de Marie-Thérèse Charvin, nous avons récupéré un fonds de la sellerie de son mari et fondateur de la FREF Claude CHARVIN. Il y avait très peu de choses utilisables. Nous devons récupérer les manuscrits de Claude Charvin que l'association « Le Monde du Cheval » devrait rééditer.

Salons : En 2014 nous étions présents avec un stand commun avec d'autres associations à : Avignon, Sainte-Marie de la Mer, Tarbes, Toulouse et Lyon. En 2015 nous serons dans la mesure du possible sur les mêmes salons.

Formations mise en place des stages 2014-2015

En septembre nous avons eu 3 personnes en formation d'accompagnateur FREF. Toutes les 3 ont réussi l'examen et sont maintenant accompagnateurs FREF.

Un nouveau centre de formation est en cours de mise en place au Domaine de Maguelonne aux Saintes Marie de la Mer. Nous devrions y mettre en place les formations de guide FREF dès le Printemps 2014

Le rapport Moral est voté à l'unanimité.

Nous avons tous une pensée émue pour Marc Gourmelon notre trésorier qui a été victime d'un accident (avec son tracteur). C'est Gilbert DE KEYSER qui présente le rapport financier.

BILAN FINANCIER 2013/2014 DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 SEPTEMBRE

Recettes : 10987 €
Dépenses : 11637,13 €
Solde : -650,13 €

Solde caisse : 456,97
Solde Banque 1410,47

A recevoir : 1281 €
A payer 2247,26 (Que des assurances)

Dettes à GDK : 4641,02

Le bilan financier est voté à l'unanimité

DIVERS

Problèmes en cours

Suite à une erreur de la FSGT depuis plusieurs années nous payons 15 Euros par licence à la FSGT. A partir de 2015 nous devrons payer 32 euros par cotisation. Nous allons devoir payer environ 3000 euros de plus à la FSGT. Le président va négocier avec le FSGT une subvention pour compenser cette perte.

PROPOSITIONS ET DECISIONS

Le président propose que François-Xavier Bigo soit instructeur FREF. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Il est proposé que les ATE de la FFE et les CQP ASA Tourisme équestre qui en font la demande puisse obtenir par équivalence, sous réserve d'étude de leur dossier, par la commission nommée par le conseil d'administration, l'accompagnateur de randonnée équestre de la FREF. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Equi Randonneur : Présentation du concept de certificats d'Equi-randonneur par Patrick Vignier. La question est de savoir si la FREF reconnaît une équivalence entre le niveau IV de ce certificat et le brevet de randonneur de la FREF. Cette équivalence est acceptée à l'unanimité moins une abstention ; Patrick Vignier adaptera le certificat en conséquence.

Comme en 2005, ou nous avons offert à chaque adhérent un gilet fluo de sécurité, la proposition est faite d'offrir à chaque adhérent un exemplaire du livre "GASPARD" pour son adhésion 2015. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est noté l'absence sans justificatif du Vice-Président Jean Jacques STORTOZ pour la deuxième année consécutive. Il est décidé de lui envoyer un recommandé afin de connaître ses intentions.

Gilbert DE KEYSER propose de faire entrer Claude VILLETTE au poste de Vice-Président par cooptation, validée à la prochaine assemblée électorale.

Il est noté l'absence sans justificatif du Vice-Président Jean Jacques STORTOZ pour la deuxième

année consécutive. Il est décidé de lui envoyer un recommandé afin de connaître ses intentions.

17 heures : levée de séance

Le secrétaire : François Xavier BIGO

Le président Gilbert DE KEYSER